



**POLITIQUE FAMILIALE  
ET  
PLAN D'ACTION LOCAL**

**DÉCEMBRE 2024**

## Table des matières

Mot du maire .....	1
Mise en contexte.....	2
Historique de la Politique de la famille .....	2
Portrait démographique et socioéconomique.....	4
La population .....	4
Répartition de la population selon l'âge .....	4
Les familles.....	5
Immigration.....	7
Éducation.....	8
Emploi.....	9
Habitation .....	10
Fondements de la Politique de la famille .....	12
Mission .....	12
Grandes orientations .....	12
Objectifs .....	13
Définition de la famille .....	13
Valeurs mises de l'avant par la politique de la famille .....	13
Orientations.....	14
Champs d'intervention du plan d'action.....	14
Conclusion .....	15
Des conditions gagnantes .....	15
Une responsabilité partagée.....	16
plan d'action.....	17
Remerciements.....	23
bibliographie.....	24

## **MOT DU MAIRE**

Chers citoyens, chères citoyennes,

C'est avec fierté que le comité vous dépose aujourd'hui cette nouvelle mouture de la politique qui met l'accent sur une valeur essentielle qui nous unit : la famille.

La famille est le socle sur lequel repose notre société. Elle incarne nos traditions, nos valeurs et nos espoirs. Chaque jour, nous travaillons ensemble pour créer un environnement où les familles peuvent s'épanouir, où les enfants grandissent en sécurité et où chacun trouve sa place.

Dans ce contexte, notre politique s'engage à soutenir les familles à travers diverses initiatives. Initiative issue des consultations et réflexions qui ont eu lieu au cours des derniers auxquels plusieurs personnes ont pris part. Le nouveau plan d'action guidera nos interventions dans tous nos champs d'activités afin de favoriser l'épanouissement des familles.

Nous croyons fermement que la solidarité et l'entraide sont des piliers fondamentaux pour construire un avenir meilleur.

Je vous invite tous à participer activement à la vie de notre municipalité, à créer des liens, à partager des moments de convivialité et à soutenir ceux qui en ont besoin. Ensemble, nous pouvons renforcer notre tissu social et bâtir une communauté où chaque famille peut prospérer.

Merci de votre engagement et de votre confiance.

Cordialement, Annick Corbeil  
Maire de Saint-Jude

## **MISE EN CONTEXTE**

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle fait partie intégrante de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper permet de soutenir adéquatement le mieux-être de celle-ci.

Les modèles familiaux évoluent continuellement et les multiples réalités auxquelles elles doivent faire face interpellent tous les acteurs de notre milieu. La famille – avec le potentiel qu'elle représente – est portée au rang des préoccupations majeures des élus, tant locaux que régionaux, et des principaux intervenants de différents milieux : l'éducation, la santé, l'emploi, les services communautaires et sociaux, etc.

L'ajout du développement social à la Politique de la famille en 2017 a mobilisé le milieu autour des deux concepts-clés du développement social soit : le développement des communautés et les inégalités sociales de la santé. La municipalité de Saint-Jude travaille en concertation avec le milieu afin de contribuer à créer avec et pour les citoyens, des environnements favorables, durables et égalitaires propices à leur plein épanouissement.

La municipalité qui la compose sont l'instance politique la plus proches du quotidien des familles. Elles entendent donc exercer une influence bénéfique sur la santé et la qualité du milieu de vie des citoyens dans les limites de leurs champs de responsabilités.

Chaque municipalité est unique. Elle structure, organise et gère ses responsabilités en fonction de ses priorités, de sa taille, de sa capacité financière et des ressources mises à sa disposition. Les MRC disposent de leviers et de champs de compétences complémentaires à ceux des municipalités. Une démarche concertée, MRC et municipalités est le gage d'une meilleure cohésion entre le plan d'action PFM régional (MRC) et ceux des municipalités concernées.

## **HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE**

Nous rappelons ici les différentes étapes qui ont mené au renouvellement de la Politique de la famille *de la municipalité de Saint-Jude*. Elles témoignent d'une volonté collective, celle d'offrir aux familles de la municipalité, et de créer avec elles, des environnements favorables au plein épanouissement de chacun de leurs membres.

L'élaboration de la première politique familiale avait pour but de témoigner de la volonté municipale de « Penser et agir famille » afin que Saint-Jude soit un milieu où il fait bon vivre! Le plan d'action avait été élaboré en collaboration avec un comité de citoyens et citoyennes de la communauté. Les mesures déjà mises en place ont été relevées et la possibilité de les bonifier avait été étudiée.

<b>DATE</b>	<b>ACTION</b>
<b>Juin 2006</b>	Présentation de la démarche d'élaboration d'une politique familiale par M. Jacques Berthiaume, chargé de projet à la MRC des Maskoutains
<b>Août 2006</b>	Rencontre entre Mme Lisette Couture D'Auteuil, responsable des questions familiales (RQF), le maire et la directrice générale
<b>Novembre 2006</b>	Consultation auprès de 12 citoyens et citoyennes de Saint-Jude, représentants d'organismes et de familles
<b>Décembre 2006</b>	Rencontre du comité de la politique familiale pour établir le plan d'action local de la première politique de la famille
<b>Janvier 2007</b>	Adoption du plan d'action par le conseil municipal
<b>Mars 2013</b>	Consultation citoyenne intitulée « Rêver Saint-Jude », plus de 45 personnes présentes pour discuter de leur vision actuelle et future de la municipalité. Le but de cette consultation était de générer de nouvelles idées sur un ensemble de points touchant la vie des citoyens à Saint-Jude, la vie municipale et les services publics offerts à la population
<b>Avril 2013</b>	Sondage auprès de la population selon les priorités, projets et préoccupations recensées lors de la consultation citoyenne. Au total, 152 ménages ont participé à l'enquête, pour un taux de participation s'établissant à 30,4 %.
<b>Février 2014</b>	Adoption du plan d'action du Comité d'action local
<b>19 mars 2015</b>	Rencontre entre les RQF et les représentants de la table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées
<b>22 janvier 2016</b>	Rencontre entre Élyse Simard (MRC), Annick Corbeil (RQF) et Nancy Carvalho, directrice générale
<b>5 février 2016</b>	Rencontre entre Annick Corbeil (RQF) et Nancy Carvalho, directrice générale pour établir les grandes lignes de la politique familiale
<b>4 août 2016</b>	Élaboration du projet de politique familiale et du plan d'action
<b>8 août 2016</b>	Adoption du projet de politique familiale et du plan d'action par les membres du conseil
<b>6 mars 2017</b>	Adoption de la politique familiale et du plan d'action par les membres du conseil
<b>Novembre 2021</b>	Décision du conseil d'aller de l'avant avec un plan d'actualisation de la politique familiale de Saint-Jude, dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales
<b>Décembre 2021</b>	Dépôt du projet de mise à jour de la politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022
<b>Janvier 2022</b>	Travail de partenariat avec l'équipe de la MRC des Maskoutains chargée de la mise à jour de la politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales
<b>15 avril 2024</b>	Première rencontre du comité de la Politique familiale de Saint-Jude
<b>Mai/juin 2024</b>	Sondage de consultation des besoins et priorités des citoyens
<b>Novembre 2024</b>	Élaboration du bilan 2017-2019 ainsi que du projet de politique familiale et plan d'action
<b>Novembre 2024</b>	Deuxième rencontre du comité de la Politique familiale de Saint-Jude
<b>Décembre 2024</b>	Adoption du projet de politique familiale et du plan d'action par les membres du conseil

## PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE

Le portrait des familles est principalement basé sur le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en mars 2024, pour la mise à jour des politiques familiales de la MRC et des municipalités par madame Fatimah Ehya Binaté, MSC Santé publique, équipe de surveillance. On y retrouve les volets d'analyse, des conditions sociodémographiques et socioéconomiques.

### La population

Selon le tableau ci-dessous, en 2022, la population totale de la municipalité est de 1349 résidents et la population totale projetée pour 2041 est de 1892, donc le taux d'accroissement projeté pour 2022-2041 est de 40,3 %.

Taux d'accroissement de la population,  
MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec,  
2022<sup>1</sup> et 2041<sup>2</sup>

	Population totale (N)		Taux d'accroissement (%) 2022-2041
	2022 <sup>1</sup>	2041 <sup>2</sup>	
Saint-Pie	5 921	6 728	13,6
Saint-Damase	2 583	2 777	7,5
Sainte-Madeleine	2 296	2 366	3,0
Sainte-Marie-Madeleine	2 954	3 129	5,9
La Présentation	2 607	2 900	11,2
Saint-Hyacinthe	58 797	64 329	9,4
Saint-Dominique	2 793	3 605	29,1
Saint-Valérien-de-Milton	1 826	1 893	3,7
Saint-Liboire	3 120	3 276	5,0
Saint-Simon	1 453	1 680	15,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 677	1 829	9,1
Saint-Hugues	1 374	1 558	13,4
Saint-Barnabé-Sud	899	880	-2,1
Saint-Jude	1 349	1 892	40,3
Saint-Bernard-de-Michaudville	611	723	18,3
Saint-Louis	744	740	-0,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	530	626	18,1
<b>MRC Les Maskoutains</b>	<b>91 534</b>	<b>100 925</b>	<b>10,3</b>

1 Données provisoires.

2 Données projetées.

Sources : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

### Répartition de la population selon l'âge

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, la MRC compte 91 534 habitants dont plus de la moitié (62 %) sont âgés de 15 à 64 ans. On y dénombre moins de jeunes de moins de 15 ans (16 %) que de personnes âgées de 65 ans et plus (22 %).

Âge	Population totale	
	N	%
0 à 4 ans	4 563	5,0
5 à 14 ans	10 048	11,0
15 à 24 ans	9 410	10,3
25 à 34 ans	11 195	12,2
35 à 44 ans	11 834	12,9
45 à 54 ans	10 676	11,7
55 à 64 ans	13 279	14,5
65 à 74 ans	11 533	12,6
75 à 84 ans	6 516	7,1
85 ans et plus	2 480	2,7
<b>Total</b>	<b>91 534</b>	<b>100,0</b>

à 14 ans = 15 %  
15 à 64 ans = 67 %  
65 ans et plus = 18 %

<sup>1</sup> Données provisoires.  
Sources : ISQ, Estimations de population.  
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## Les familles

### Répartition des familles selon la structure de la famille, MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021

Selon le Recensement de 2021, 395 familles résident dans la municipalité de Saint-Jude dont 340 sont des couples (avec ou sans enfants) et, 60 des familles monoparentales. Au sein des familles comptant un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (175) que de familles avec enfants (165). Sans surprise, les familles monoparentales dont le parent est de genre féminin (40) sont plus nombreuses que celles dont le parent est de genre masculin (20).

Territoire	Total des familles	Familles avec couples		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de genre féminin	Parent de genre masculin
Saint-Pie	1 695	690	740	170	95
Saint-Damase	735	285	360	60	30
Sainte-Madeleine	660	275	285	70	30
Sainte-Marie-Madeleine	850	380	370	60	35
La Présentation	765	340	340	55	30
Saint-Hyacinthe	15 120	4 960	7 480	1 965	715
Saint-Dominique	805	360	335	70	45
Saint-Valérien-de-Milton	510	220	230	40	25
Saint-Liboire	860	405	355	60	45
Saint-Simon	405	190	180	20	15
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	195	205	50	30
Saint-Hugues	385	170	170	25	15
Saint-Barnabé-Sud	290	120	135	25	10
Saint-Jude	395	165	175	40	20
Saint-Bernard-de-Michaudville	180	70	90	10	10
Saint-Louis	220	85	115	10	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	55	65	15	0
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>24 505</b>	<b>8 965</b>	<b>11 640</b>	<b>2 740</b>	<b>1 155</b>
<b>Montérégie</b>	<b>405 385</b>	<b>167 490</b>	<b>172 820</b>	<b>46 950</b>	<b>18 130</b>
<b>Québec</b>	<b>2 323 410</b>	<b>903 905</b>	<b>1 035 730</b>	<b>284 020</b>	<b>99 755</b>

Selon le Recensement de 2021, on dénombre 23 480 enfants dans la MRC des Maskoutains dont près du trois quarts (74,7 %) sont âgés de moins de 18 ans. Parmi ces 23 480 enfants, 17 460 vivent dans une famille comptant un couple et 6 020, dans une famille monoparentale. On compte proportionnellement moins d'enfants en bas âge (0 à 11 ans) et plus d'enfants âgés de 12 ans et plus dans les familles monoparentales.

### Répartition des enfants selon l'âge et la structure de la famille, MRC des Maskoutains, 2021

Groupe d'âge	Total des enfants		Enfants dans les familles de couples		Enfants dans les familles monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
0 à 4 ans	4 445	18,9	3 860	22,1	580	9,6
5 à 11 ans	7 305	31,1	5 575	31,9	1 725	28,7
12 à 17 ans	5 795	24,7	4 115	23,6	1 680	27,9
18 à 24 ans	3 965	16,9	2 840	16,3	1 120	18,6
25 ans et plus	1 970	8,4	1 065	6,1	905	15,0
<b>Total</b>	<b>23 480</b>		<b>17 460</b>		<b>6 020</b>	

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

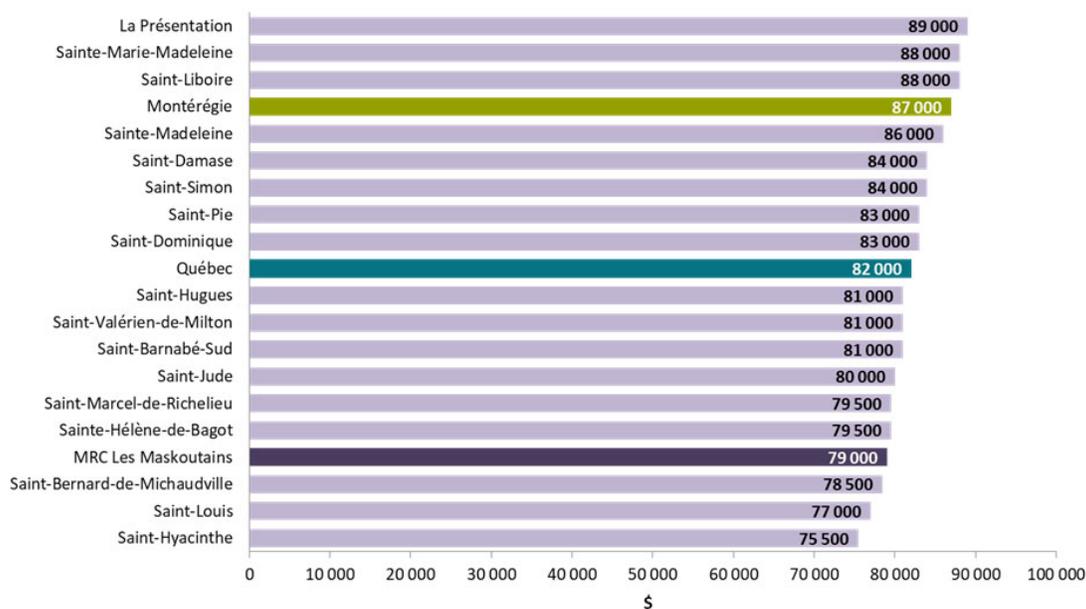
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2024.

Selon le Recensement de 2021, le revenu médian après impôt des familles de la municipalité de Saint-Jude se chiffre à 80 000 \$ en 2020. Il s'agit d'un revenu médian supérieur à ceux des familles résidant dans le MRC des Maskoutain (79 000 \$) et d'un revenu médian inférieur à ceux des familles résidant en Montérégie (87 000 \$) et au Québec (82 000 \$).



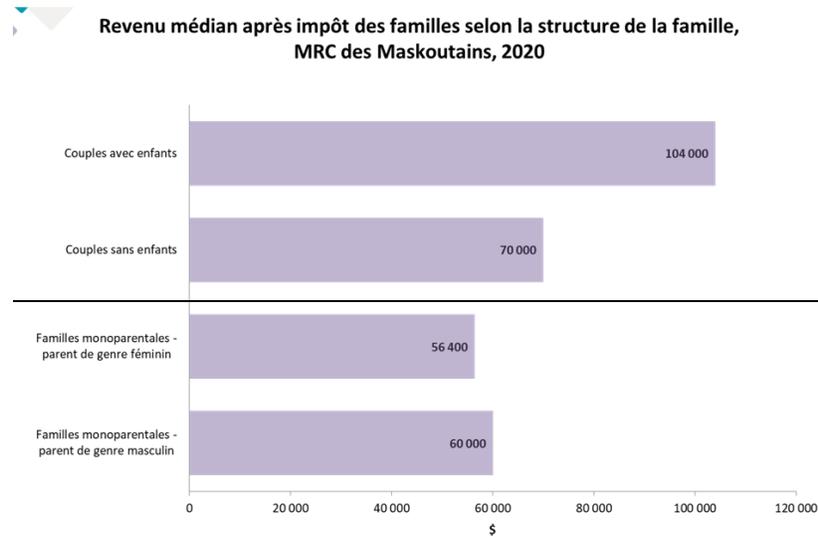
### Revenu médian après impôt des familles, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Le revenu médian après impôt varie selon le type de famille. Ainsi, dans la MRC des Maskoutains, le revenu médian des familles est nettement plus élevé chez celles comptant un couple avec enfants (104 000 \$) que chez celles comptant un couple sans enfants (70 000 \$) ou que chez les familles monoparentales dont le parent est de genre masculin (60 000 \$) ou féminin (56 400 \$).



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

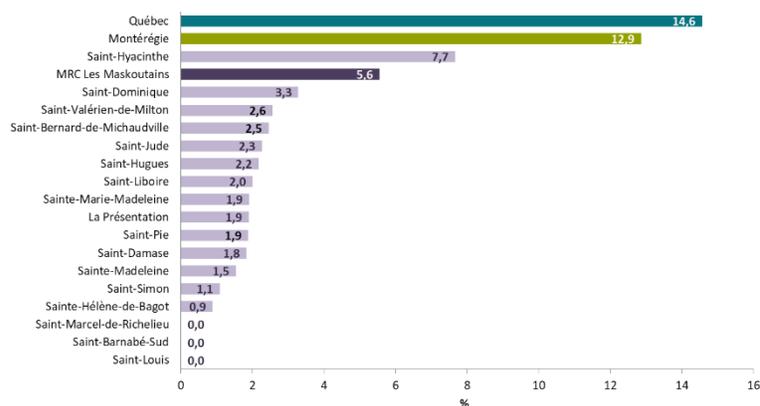
## Immigration

La MRC constitue une collectivité accueillante et dynamique qui, depuis plusieurs années, soutient la croissance économique de son territoire, notamment par l'attraction et l'intégration des personnes issues de l'immigration. Toutes les actions entreprises par la MRC viennent renforcer la volonté de se démarquer et d'offrir un milieu de vie inclusif et évolutif.

Le conseil de la MRC, lors de la séance ordinaire du 17 août 2022, a adopté un plan d'action régional en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles de la MRC.

Selon le Recensement de 2021, 2,3% de la population de Saint-Jude est née à l'extérieur du Canada. Cette proportion est nettement inférieure à celles observées dans la MRC des Maskoutains (5,6 %) en Montérégie (12,9 %) et au Québec (14,6 %).

**Proportion de personnes<sup>1</sup> immigrantes,  
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021**



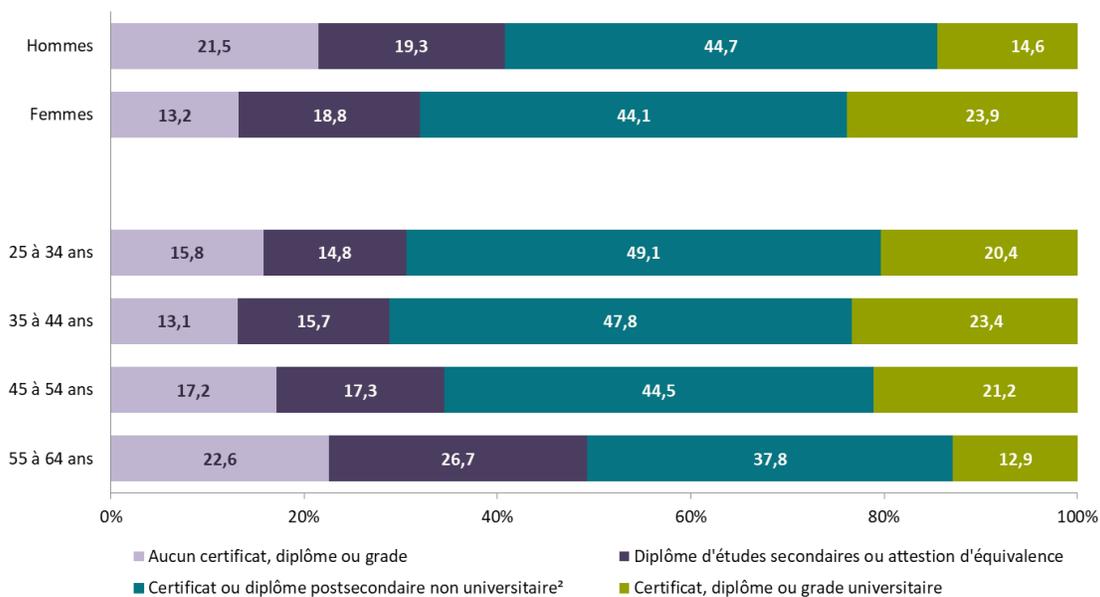
<sup>1</sup> En ménage privé.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## Éducation

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans sans certificat, diplôme ou grade est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (21,5 c. 13,2 %). Par ailleurs, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un certificat, diplôme ou grade universitaire (23,9 c. 14,6 %).

La proportion de personnes qui ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade, décroît avec l'âge, à partir de 35 à 44 ans.

### Répartition de la population de 25 à 64 ans<sup>1</sup> selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



Note : La somme des catégories peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

<sup>1</sup> En ménage privé.

<sup>2</sup> Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier ou certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire.

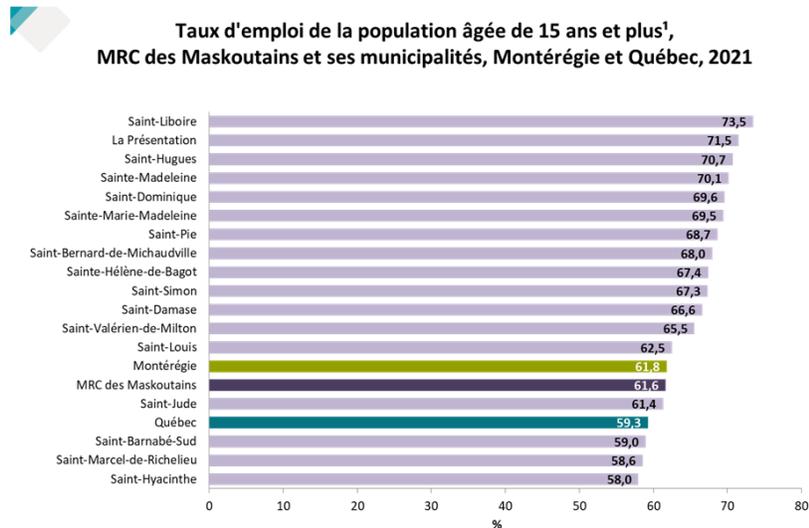
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

## Emploi

Selon le Recensement de 2021, dans la municipalité de Saint-Jude, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus se chiffre à 61,4 %. Il s'agit d'un taux comparable à celui observé dans la MRC des Maskoutains (61,6%) et en Montérégie (61,8 %), mais légèrement supérieur à celui observé au Québec (59,3 %).

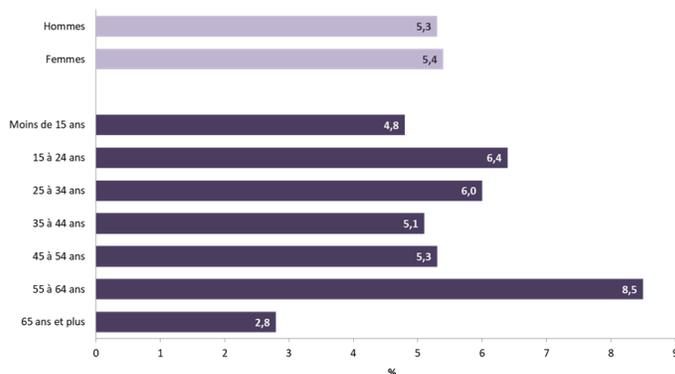
Note : Cet indicateur doit être interprété avec prudence considérant les effets de la pandémie sur le marché du travail.



<sup>1</sup> En ménage privé.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Selon le Recensement de 2021, dans la MRC des Maskoutains, 5,3 % de la population est en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Cette proportion est comparable à celle observée en Montérégie (4,7 %), mais légèrement inférieure à celle observée au Québec (6,4 %).

**Proportion de la population<sup>1</sup> en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC), par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2020**



<sup>1</sup> En ménage privé.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Dans la MRC, la proportion de personnes en situation de pauvreté s'avère plus élevée chez celles âgées de 55 à 64 ans.

## Habitation

Depuis quelques années, la MRC des Maskoutains fait face à une crise du logement caractérisée par une hausse fulgurante du coût des loyers et une pénurie de logements sociaux, communautaires et abordables.

Le 13 décembre 2023, le Conseil de la MRC adoptait sa « [Stratégie de lutte contre la pénurie de logements](#) ». Prenant la forme d'un plan d'urgence, elle comprend trois orientations et 14 actions à réaliser en priorité au cours des deux prochaines années. Au terme de cette stratégie, le Conseil de la MRC entend adopter une politique régionale en habitation qui fixera ses orientations à plus long terme.

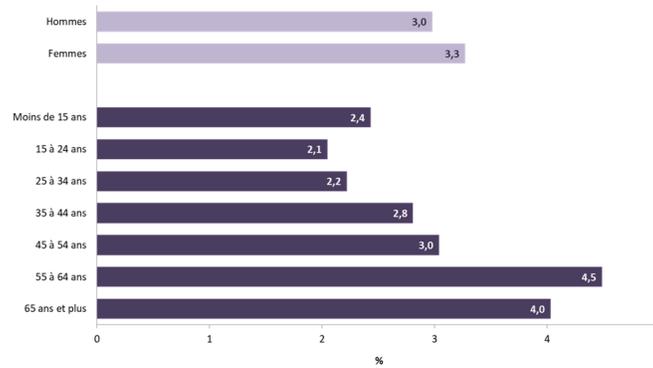
Le stock de logements dans la MRC est constitué de 49,5% de maisons individuelles. La part de maisons individuelles est de 34,3% à Saint-Hyacinthe alors qu'elle est en moyenne de 80,8% dans les autres municipalités. Mis à part Saint-Hyacinthe, la typologie résidentielle est assez peu diversifiée dans l'ensemble du territoire.

### Nombre de logements privés occupés par type de construction résidentielle – Municipalités de la MRC des Maskoutains, Québec, 2021

Municipalité	Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement ou plein-pied dans un duplex	Appartement – immeuble de moins que 5 étages	Appartement – immeuble de 5 étages ou +	Autre maison individuelle attenante	Logement mobile	Total
La Présentation	830	35	0	45	145	0	0	10	1070
Saint-Barnabé-Sud	315	35	5	10	0	0	5	0	375
Saint-Bernard-de-Michaudville	245	5	0	5	10	0	0	0	260
Saint-Damase	805	30	5	25	130	0	10	0	1025
Saint-Dominique	870	30	0	35	110	0	10	35	1090
Sainte-Hélène-de-Bagot	555	25	10	20	105	0	5	0	715
Sainte-Madeleine	600	30	10	85	215	0	15	0	960
Sainte-Marie-Madeleine	1030	25	5	45	50	0	0	15	1170
Saint-Hugues	485	10	5	15	5	10	0	0	540
Saint-Hyacinthe	9230	1535	650	2270	12780	140	205	65	26870
Saint-Jude	485	5	0	15	15	0	0	5	525
Saint-Liboire	965	50	0	25	90	0	10	5	1150
Saint-Louis	320	0	0	0	0	0	0	0	330
Saint-Marcel-de-Richelieu	195	0	0	5	5	0	0	0	210
Saint-Pie	1765	75	5	75	420	0	10	55	2415
Saint-Simon	455	5	0	25	50	0	0	0	540
Saint-Valérien-de-Milton	625	5	0	20	35	0	5	15	705
<b>MRC des Maskoutains</b>	<b>19780</b>	<b>1915</b>	<b>695</b>	<b>2725</b>	<b>14170</b>	<b>155</b>	<b>285</b>	<b>200</b>	<b>39930</b>

Dans la MRC des Maskoutains, les personnes âgées de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus, sont plus nombreuses, en proportion, à avoir des besoins impérieux en matière de logement.

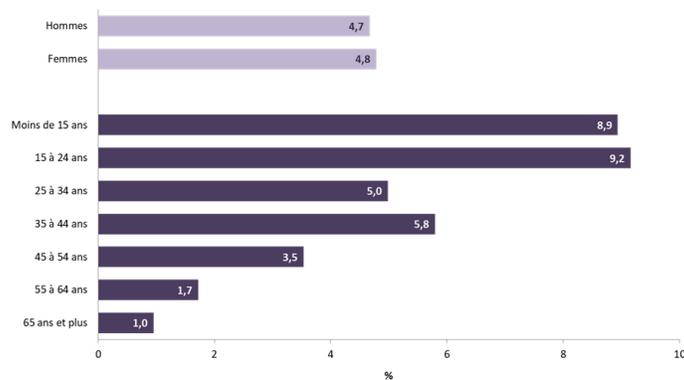
Proportion de la population<sup>1</sup> ayant des besoins impérieux en matière de logement, par genre et groupe d'âge, MRC Les Maskoutains, 2021



<sup>1</sup> En ménage privé.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : équipe Surveillance, DSP Montréal, mars 2024.

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de la population vivant dans un logement de taille non convenable est plus élevée chez les personnes âgées de moins de 25 ans. De plus, en proportion les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre dans un logement inabordable. Il en va de même pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Proportion de la population<sup>1</sup> vivant dans un logement de taille non convenable, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



<sup>1</sup> En ménage privé.  
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.  
Production : équipe Surveillance, DSP Montréal, mars 2023.

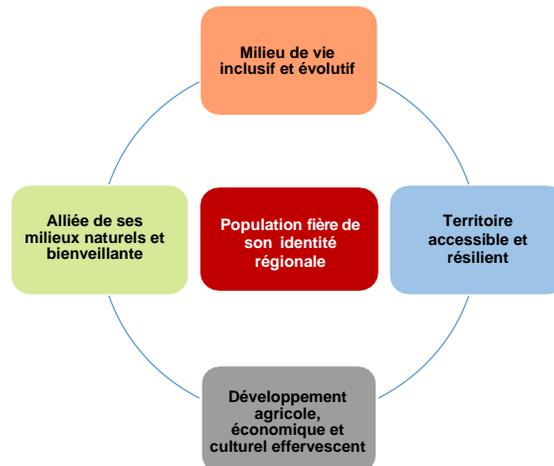
# FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

## Mission

En plaçant la famille et le développement social au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la municipalité de Saint-Jude établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures qui favoriseront le mieux-être des familles et auront un impact positif sur leur santé et leur qualité de vie. Elle exprime son désir de contribuer à créer des environnements favorables, durables et égalitaires propices à leur plein épanouissement.

## Grandes orientations

Les orientations de la politique de la municipalité de Saint-Jude s'appuient sur la Vision stratégique de la MRC des Maskoutains, adoptée le 10 mai 2023. Cette dernière intègre quatre enjeux.



Les éléments compris dans la vision stratégique de la MRC sont interreliés et leur mise en œuvre a pour but de favoriser l'accroissement du sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes au territoire. Ces éléments contribuent à l'émergence d'un véritable projet collectif, qui vise la création d'un milieu de vie durable, attrayant et favorable à la santé de tous les citoyens et citoyennes et de ceux à venir. La vision s'énonce ainsi :

***Alliée de ses milieux naturels et bienveillante, la MRC des Maskoutains édifie un territoire accessible et résilient au bénéfice d'une population fière de son identité régionale, et elle offre un milieu de vie inclusif et évolutif propulsé par un développement agricole, économique et culturel effervescent.***

## **Objectifs**

Plus spécifiquement, municipalité de Saint-Jude souhaite :

- Favoriser le développement de milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie (SHV) en collaboration avec les acteurs du milieu pour faciliter les choix sensés des familles tout en respectant l'environnement;
- Accueillir avec respect, ouverture et inclusion, la diversité des nouvelles familles sur le territoire;
- Développer une culture organisationnelle municipale qui encourage la participation citoyenne afin de répondre aux besoins des familles et leur offrir des environnements sains, sécuritaires, ouverts et accueillants pour tous;

## **Définition de la famille**

La famille est constituée de personnes unies par des liens multiples et qui entretiennent entre elles des relations variées pour se soutenir au cours des différentes périodes de la vie. La famille est un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation.

## **Valeurs mises de l'avant par la politique de la famille**

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principes de conduite. Elles qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par municipalité de Saint-Jude expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique de la famille s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

De plus, elle repose sur les valeurs suivantes :

### *Le respect*

Accueillir les familles dans le respect de leurs valeurs, leur histoire et leurs réalités et les reconnaître comme premiers acteurs de leur propre développement.

### *La reconnaissance*

Reconnaître les différents acteurs du milieu œuvrant auprès des familles.

### *La bienveillance*

Accompagner la famille dans ses responsabilités et favoriser son épanouissement.

### *L'engagement*

Encourager l'entraide et l'implication citoyenne, dans le développement de services et de ressources accessibles à toutes et à tous.

### *Inclusion*

Favoriser le sentiment d'appartenance de la famille à son milieu de vie.

### **Orientations**

Inspirées des valeurs énumérées ci-dessus, diverses orientations guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions, au quotidien, auprès des familles.

Voici les grandes orientations qui présideront aux plans d'action 2025-2029 de la présente Politique de la famille :

- « *Penser et agir famille* » dans les actions et décisions municipales;
- Reconnaître les parents comme les premiers responsables et l'expert de leur enfant et de leur famille;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité et de la pluralité des modèles familiaux;
- Favoriser et soutenir l'implication des familles et leur capacité d'agir et ainsi développer le sentiment d'appartenance dans un milieu de vie favorable;
- Encourager et favoriser les saines habitudes de vie (SHV);
- Préserver les acquis sociaux, communautaires et matériels qui bénéficient aux familles;
- Optimiser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des familles et des citoyens;
- Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences et l'expertise de chacun;
- Prioriser le développement durable et les environnements favorables.

### **Champs d'intervention du plan d'action**

Sept champs d'intervention relevant de la compétence des municipalités ont été déterminés. Ceux-ci sont les bases du plan d'action qui serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille et de développement social. Ce sont les suivants :

- Communication, information et administration municipale;
- Espaces extérieurs, habitat, milieux de vie et environnement;
- Patrimoine, culture et participation sociale;
- Sécurité, respect et inclusion sociale;
- Soutien communautaire, saines habitudes de vie (SHV) et santé;
- Loisir et éducation;
- Transport et mobilité.

## **CONCLUSION**

### **Des conditions gagnantes**

La Politique de la famille de Saint-Jude atteindra ses objectifs si elle s'appuie sur les attentes des familles et si elle suscite l'implication de tous les partenaires.

### **Les attentes des familles**

Les différentes consultations menées auprès des citoyennes, citoyens de la municipalité de Saint-Jude ainsi que de la MRC autant du côté des aînés, des familles, des parcours cyclables, développement social et autre ainsi que les témoignages reçus lors des consultations, apportent à la Politique un précieux éclairage qui mérite une attention particulière.

D'une façon plus concrète, voici les attentes qui sont ressorties de ces consultations :

- Vivre au sein d'une communauté accueillante et fière de ses enfants et de ses familles;
- Être consultés, écoutés, et participer aux décisions qui touchent les familles;
- Diversifier les modes de communication afin d'informer adéquatement les familles sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Avoir une offre de services variés qui tienne compte des contraintes financières, de mobilité, d'horaires de travail, des familles, etc.;
- Profiter des activités de rassemblements culturelles, sportives ou autres, organisées par les municipalités afin de créer des liens de solidarité, de partage et d'appartenance;
- Avoir accès à la nature (espaces verts, parcs, rivières et autres) à proximité de chez soi, à des pistes cyclables, à des circuits et sentiers de marche, à des espaces de jeux et de rassemblement;
- Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire et propice aux familles;
- Valoriser l'implication citoyenne et les bienfaits du bénévolat dans Saint-Jude et la MRC.

L'application de la Politique de la famille de Saint-Jude est possible avec la mise en œuvre d'un plan d'action régional et de plans d'action municipaux. Il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées aux réalités des familles et aux moyens dont dispose le milieu. Chacun de ses plans traduit concrètement une volonté commune qui permettra de passer de la parole aux actes.

### **Une responsabilité partagée**

L'élaboration et la mise en place de la Politique de la famille de Saint-Jude et son plan d'action exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la municipalité de Saint-Jude et des partenaires. En effet, elle interpelle d'abord les élus qui portent la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation et la concertation des acteurs du milieu de la santé, de l'éducation, du milieu des affaires, du loisir, du communautaire et des citoyens. Ces acteurs possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies dans un but collectif d'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé des familles et des citoyens.

Finalement, la Politique interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres; à ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille, c'est l'affaire de tous!

## PLAN D'ACTION

CONSTATS		OBJECTIFS	ACTIONS	◆ RESPONSABLE & ● COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER / (ANNÉE)				
					2025	2026	2027	2028	2029
<b>COMMUNICATION, INFORMATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>									
1	La municipalité de Saint-Jude par sa politique de la famille et de son plan d'action souhaite ajuster son offre de service afin qu'il soit à l'avantage des familles.	Promouvoir la Politique de la famille et offrir des conditions favorables afin d'assurer sa pleine réalisation.	Affecter les ressources disponibles de manière à assurer la pérennité et le suivi de la Politique de la famille et de son plan d'action.	◆ Administration municipale	En continu				
			Diffuser la politique de la famille et son plan d'action à la population de Saint-Jude sur les différentes plateformes de communication (journal municipal, Facebook, panneau d'affichage, etc.).		En continu				
			Adopter au conseil un bilan des actions du plan d'action chaque année.		2025	2026	2027	2028	2029
2	Selon le sondage fait auprès de la population, il est important d'offrir des moyens accessibles et diversifiés à tous pour se renseigner. L'accès aux informations sur les organismes communautaires et les offres de bénévolat doit être facilité.	Rendre accessible l'information pour les familles et les citoyens.	Accroître la visibilité et la concertation des organismes locaux pour promouvoir leurs activités et toucher un public plus large en utilisant des panneaux d'affichage.	◆ Administration municipale ● Organismes communautaires	En continu				
			Améliorer la visibilité de la publicité et de la promotion des activités communautaires, afin d'inciter davantage de citoyens à y participer favorisant ainsi les échanges au sein de la communauté.		En continu				

**ESPACES EXTÉRIEURS, HABITAT, MILIEUX DE VIE ET ENVIRONNEMENT**

3		Offrir des services et des infrastructures de qualité qui répondent aux besoins des familles afin de favoriser leur rétention.	Amélioration et bonification de l'espace de jeux au parc du Centre et du parc Elphège-Filiatrault, visant à offrir un expérience ludique enrichie pour les familles.	<p>◆ Administration municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Élus (es) municipaux (les)</li> </ul>	2025	2026	2027	2028	2029					
4	<p>Les aménagements urbains occupent une grande importance dans la qualité de vie des familles.</p> <p>Plusieurs composantes de l'environnement bâti contribuent à rendre une municipalité accueillante aux familles, enfants, aînés, etc. (EIS).</p>	Offrir des lieux de rencontre plaisants et sécuritaires.	Offrir des parcs verdoyants et aménager des aires de repos confortables	<p>◆ Administration municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Élus (es) municipaux (les)</li> <li>● Organismes communautaires</li> </ul>	En continu					En continu				

LOISIR ET ÉDUCATION										
5	<p>Le loisir contribue au bon développement physique, intellectuel et social des familles et il constitue d'excellentes opportunités de participation sociale.</p> <p>La réussite éducative et la persévérance scolaire ont des impacts individuels, collectifs et environnementaux positifs.</p> <p>L'éducation permet l'acquisition d'attitudes et de valeurs utiles au fonctionnement en société.</p>	Être à l'écoute des citoyens afin d'offrir des activités de loisirs variées pour tous et renforcer le dialogue intermunicipal	Proposer une multitude d'activités diversifiées et à moindre coût (bingo, soirée casino et autres)	<p>◆ Administration municipale</p> <p>● Élus (es) municipaux (les)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Organismes communautaires</li> <li>● Santé publique</li> <li>● CSSSH</li> </ul> <p>● Services de garde</p>	En continu					
			Collaborer avec les municipalités voisines pour échanger sur les meilleures pratiques afin de soutenir les familles de la région.		2025	2026	2027	2028	2029	
6		Organiser des événements et des activités favorisant la rencontre entre les habitants et renforçant le sentiment d'appartenance et encourager les liens intergénérationnels	Organiser des soirées horticultures pour favoriser l'échange de plantes, de vivaces et de bulbes entre les résidents.		Mettre en place des soirées où des résidents locaux racontent des histoires ainsi que des séances de lecture de conte à la bibliothèque	2025	2026	2027	2028	2029
			En continu							
7		Sensibiliser la population à l'importance d'agir tôt pour favoriser le plein potentiel (0-5 ans).	Favoriser les partenariats avec les organismes qui offrent des services à la petite enfance et la concertation avec les milieux éducatifs.		Faire la promotion et organiser des activités dans le cadre de la Grand Semaine des Tout Petits.	En continu				
					Accroître le soutien à la logistique au camp de jour pour les jeunes à besoins particuliers ou spéciaux afin de garantir leur participation et leur intégration dans les activités estivales					
8		Soutenir les initiatives locales visant à lutter contre l'isolement social	Encourager la création de réseaux de solidarité et de soutien entre les habitants		Poursuivre et développer diverses activités de mise en valeur de la persévérance scolaire dont les journées de la persévérance scolaire.	En continu				
					Soutenir, organiser et mettre en valeur les actions en lien avec la persévérance scolaire					

**PATRIMOINE, CULTURE ET PARTICIPATION SOCIALE**

					2025	2026	2027	2028	2029	
9		Renforcer la promotion de l'histoire de la municipalité de Saint-Jude pour en accroître l'attrait et l'intérêt auprès des résidents et des visiteurs.	Faire la mise en marché de l'application Anekdoté afin de faire découvrir, de façon captivante et accessible notre municipalité.	◆ Administration municipale ● Élus (es) municipaux (les)	En continu					
			Reconnaitre et mettre en valeur les attraits de la municipalité.							
			Faire une activité annuelle sur l'histoire de Saint-Jude en collaboration avec l'école lors du jour du Drapeau							
10	Les citoyens sont fiers de leur milieu et souhaitent l'embellir et le faire connaître. Ils veulent participer socialement à la vitalité culturelle de leur municipalité.	Promouvoir les activités et les programmes favorisant les interactions entre les différentes générations.	Sensibiliser les citoyens à s'impliquer davantage dans différentes activités ou événements et ce, de façon sporadique et volontaire afin d'accroître leur intérêt à s'engager.	◆ Administration municipale ● Élus (es) municipaux (les)	En continu					
			Favoriser la concertation et le partenariat entre les membres de la communauté et les associations locales en vue d'améliorer la qualité de vie des individus et des familles							
11		Encourager la participation active des membres de la communauté dans les initiatives locales visant à soutenir les familles	Organiser des rencontres entre les représentants municipaux des différentes localités dans le but d'évaluer la faisabilité d'organiser des événements en partenariat ou pour simplement échanger sur nos politiques familiales respective et leur application.	◆ Administration municipale ● Élus (es) municipaux (les)	En continu	2025	2026	2027	2028	2029
			Organiser une soirée ou une activité de remerciement et de valorisations des bénévoles au trois ans (2026 et 2029).							

**SÉCURITÉ, RESPECT ET INCLUSION SOCIALE**

12	Le sentiment de sécurité est relativement élevé dans la MRC. La vitesse sur les routes est l'élément qui crée le plus d'insécurité. (Sondage CDS-2024)	Encourager la solidarité et l'entraide entre les citoyens, notamment en soutenant les initiatives locales visant à aider les familles dans le besoin.	Rencontrer et remettre des dépliants aux nouveaux arrivants contenant des informations utiles sur les services et les activités disponibles dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Administration municipale</li> <li>● Élus (es) municipaux (les)</li> <li>● École des Quatre-Vents</li> <li>● SAAQ</li> </ul>	En continu				
		Encourager à appliquer et promouvoir le code de la sécurité routier à nos citoyens	Poursuivre le projet Municipalité alliée contre la violence faite aux femmes et souligner les 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes.  Offrir des activités de sensibilisation pour les citoyens  Offrir des activités de sensibilisation pour la sécurité à vélo en collaborations avec l'école						
13		Favoriser le développement d'une collectivité inclusive et accueillante.	Offrir aux citoyens des livres audios ou adaptés pour les gens ayant une déficience visuelle ou auditive.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Administration municipale</li> <li>● Élus (es) municipaux (les)</li> </ul>	En continu				
			Favoriser et soutenir l'accessibilité universelle dans les infrastructures municipales.						

**SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) ET SANTÉ**

14	Les municipalités font partie des acteurs incontournables pour le développement du mieux-être et de la santé des familles.	Soutenir les initiatives locales visant à lutter contre l'isolement social en encourageant la création de réseaux de solidarité et de soutien entre les habitants	Proposer des activités telles que des sessions de cuisine communautaire en collaboration avec Moisson Maskoutaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Administration municipale</li> <li>● Élus (es) municipaux (les)</li> <li>● Loisirs de Saint-Jude</li> <li>● CISSME</li> <li>● Moisson Maskoutaine</li> </ul>	En continu				
			Encourager l'indépendance alimentaire en informant d'avantage les citoyens sur les techniques de jardinage, la conservation des aliments et établir un lieu pour offrir un réfrigérateur communautaire.		En continu				
15		Soutenir les initiatives qui améliorent la qualité de vie des familles et des citoyens.	Faire la promotion du mois de l'activité physique et des saines habitudes de vie (SHV).	Poursuivre les partenariats visant les SHV (TOUGO, programme PIED, Viactive, bouger avec mon enfant, etc.).  Poursuivre l'application de la politique d'achat de couches réutilisables et de produits d'hygiène durable, de la politique d'aide à l'élite sportive ainsi que la donation de panier pour les nouveau-nés.					
			Poursuivre les partenariats visant les SHV (TOUGO, programme PIED, Viactive, bouger avec mon enfant, etc.).						

**TRANSPORT ET MOBILITÉ**

16	L'offre de transport a un impact important sur le sentiment d'appartenance, la pratique des loisirs et des sports, ainsi que sur l'occupation des espaces verts. (Sondage CDS-2024).	Informers les citoyens sur l'offre de transport et en faire la promotion.	Faire connaître l'offre de transport de la MRC (collectif et adapté) aux familles et aux organisations.	<p>◆ Administration municipale</p> <p>● Élus (es) municipaux (les)</p> <p>● MRC des Maskoutains</p>	En continu
			Être à l'écoute des citoyens afin de répondre à leur besoin en transport.		
		Valoriser le transport actif et en faire la promotion.	Développer des infrastructures pour le transport actif (marche, vélo, supports à vélos, autres).		
			Susciter de l'intérêt pour le transport actif (sécuriser, hiver, piéton Québec, parcours cyclable pour enfant).		

## **REMERCIEMENTS**

La Municipalité de Saint-Jude remercie ses citoyennes et ses citoyens ainsi que les organismes ayant participé à l'élaboration de cette troisième politique de la famille. Un comité a été établi pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la politique et de son plan d'action. Il se réunira à des intervalles réguliers et sera consulté sur les questions concernant les familles de la Municipalité. Cette démarche est réalisée avec le soutien et l'aide d'Élyse Simard chargée de projet à la famille de la MRC des Maskoutains.

### **Soutien du ministère de la Famille**

Cette démarche est réalisée avec la participation financière du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Binaté, F.E. (2024). *Profil de la population et des familles de la MRC Les Maskoutains*. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.

*Statistiques Canada, profil du recensement 2021*